

Info de la Montée



BONJOUR À TOUS LES PARENTS!

NOUS VOUS INVITONS À PRENDRE CONNAISSANCE DE NOTRE INFO DE LA MONTÉE!

INVITATION BULLETIN PAVILLON SAINT-FRANÇOIS

Les enseignants de l'école secondaire de la Montée (Pavillon Saint-François) seront disponibles pour vous rencontrer au gymnase de l'école :

MARDI 20 NOVEMBRE DE 18 H 30 À 21 H

Adaptation scolaire

Vous devez vous présenter à la classe du répondant entre 16 h 30 et 20 h selon l'heure de rendez-vous transmis par l'enseignant-répondant.

Premier bulletin

Étape 1 : 20 % de l'année
16 novembre sur le portail

INVITATION BULLETIN PAVILLON LE BER

Les enseignants de l'école secondaire de la Montée (Pavillon Le Ber) seront disponibles :

MERCREDI 21 NOVEMBRE 18 H 30 À 21 H

Entrée du débarcadère rue Alphonse Laramée

Régulier et Vocations :
18 h 30 à 21 h
(Gymnase et à la cafétéria)

Adaptation scolaire
Selon l'horaire transmis par les enseignants



Prendre note que le bulletin n'est pas transmis par la poste, ni remis lors de la rencontre de parents. N'oubliez pas d'apporter une copie du bulletin de votre enfant.

JOURNÉE DE TEMPÊTE

Il y aura plusieurs façons d'obtenir l'information lors des journées de tempête :

- Les médias (radio ou télévision);
- Le site de la CSRS;
- Lorsque vous appelez à l'école ou à la CSRS, il y a un message enregistré;
- La page Facebook de l'école.

Nous vous invitons à prendre l'information dès 6 h 45 le matin ainsi qu'à tout autre moment au cours de la journée puisque les conditions peuvent changer.



TEST D'ADMISSION POUR LES VOCATIONS EN 1^{RE} SECONDAIRE

Nos tests d'admission pour nos vocations d'Arts de la scène, Santé globale et Voie sciences auront lieu samedi le **10 novembre au pavillon Saint-François**. Merci d'en informer vos amis, vos voisins et votre famille! Le formulaire d'inscription à l'examen est disponible au secrétariat du pavillon Saint-François et sur le site Internet de l'école.

****Date limite des inscriptions**
9 novembre 16h**

DEMANDE D'ADMISSION AU CENTRE 24-JUIN

- Savez-vous que certains programmes de formation du Centre 24-juin ont une liste d'attente ?
- Savez-vous que votre jeune peut faire sa demande d'admission au Centre 24-juin lorsqu'il possède les préalables requis ou dès qu'il reste 30 semaines ou moins de formation pour les atteindre (vers le 15 novembre 2018)?
- Le Centre 24-juin applique la formule « premier arrivé, premier servi ». Votre jeune a donc tout avantage à s'inscrire dans le DEP de son choix dès maintenant, surtout s'il y a une liste d'attente pour ce DEP.
- À titre indicatif voici des DEP dans lesquels il peut y avoir une liste d'attente : charpenterie-menuiserie, électricité, assistance dentaire, santé, assistance et soins infirmiers.

Mélanie Langlois, c.o.
(819) 822-5333 poste 11735



Portes ouvertes au Centre de Formation professionnelle 24-Juin Invitation spéciale aux parents

Vous êtes cordialement invités, vous et votre enfant, à l'événement « portes ouvertes » du Centre de formation professionnelle 24-Juin. Venez découvrir ces lieux de formations qui ensemble offrent plus d'une quarantaine de programmes d'études.

Pour l'occasion, trois de nos sites vous ouvrent toutes grandes leurs portes de 9 h à 20 h afin de visiter des kiosques d'informations, échanger avec les enseignants et faire une visite de nos installations.

Nous vous invitons à consulter notre site Web au : www.centre24juin.ca , ou encore notre page Facebook pour connaître l'horaire de la journée ainsi que les adresses des sites.

Au plaisir de vous recevoir le 28 novembre prochain et vous faire découvrir des métiers d'avenir.

Johanne Drouin
Conseillère d'orientation
Responsable des portes ouvertes

INVITATION

Expo-sciences locale pour les élèves de Voie Sciences de 5e secondaire.
Mardi 13 novembre toute la journée à la palestre.
Les parents sont invités de 18h30 à 20h30



VÉHICULE TONNEAU

Le 26 septembre dernier a eu lieu une activité de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité dans le stationnement du pavillon Le ber, en collaboration avec les policiers du service de police de Sherbrooke, volet communautaire.

Lors de cette activité, les élèves de cinquième secondaire étaient invités à sortir à l'extérieur afin de visualiser une situation de capotage sans port de ceinture de sécurité, puis une deuxième simulation avec le port de la ceinture de sécurité. Ils ont aussi pu observer comment les objets sont projetés lors d'un accident avec capotage. Bravo au 234 élèves de secondaire 5 qui ont bravé le temps pluvieux pour participer à cette activité !

N'oubliez pas de porter votre ceinture de sécurité !



TRUCS ET CONSEILS AUX PARENTS

Souligner ses progrès

Chaque jour notre adolescent fait quelque chose de bien qui mérite d'être souligné. Les adolescents apprennent par l'exemple et répètent ce que nous leur disons. Si nous les encourageons à poursuivre leurs efforts, ils seront imprégnés par cette confiance que nous leur portons.

Faire l'effort

« C'est pas juste » s'exclame Geneviève assise à son bureau pour plus d'une heure. Pour elle, étudier est un travail ardu qui mobilise une bonne partie de la soirée alors que sa sœur joue dehors avec ses amies. Geneviève fournit beaucoup d'énergie bien qu'elle ne peut s'attendre à des résultats aussi élevés que ceux de sa sœur. Mais elle fournit un effort extraordinaire qui doit être souligné.

Nous savons qu'il ne faut pas comparer les adolescents mais sans nous en rendre compte, nous le faisons quand même. Chaque personne est différente et ce n'est pas tant le résultat qui importe que le courage et l'effort fourni à se réaliser. Votre adolescent apprend à être fier de ses efforts et prend confiance en la vie.

Il suffit de quelques minutes par jour pour lui dire combien vous êtes fier de lui. Choisissez un moment calme et détendu tel que l'heure du coucher pour souligner ses progrès et ses efforts. Plus votre adolescent est jeune, plus l'encouragement doit être souligné et répété souvent. Il peut être encouragé pour :

- ses **progrès** dans son comportement à la maison avec ses frères et sœurs, ses amis, à la table, dans ses tâches, dans le respect des règles, dans l'aide apportée, etc...
- ses **efforts** à l'école : ne rien oublier à l'école, bien faire ses devoirs, bien écouter son professeur, ne pas oublier les feuilles à faire signer, etc...
- ses **intérêts** : les collections qu'il fait (roches, papillons, timbres, collants, etc...), les sports qu'il pratique, les activités culturelles qu'il partage;
- ses **talents** : chaque adolescent a des forces et des talents. C'est sur ses talents et sa persévérance qu'il découvrira le plaisir d'être quelqu'un d'unique.

La générosité

Une personne qui reçoit est capable de donner. Un adolescent encouragé et confiant en lui est capable de générosité à son tour. Notre engagement profond envers lui et les gens qui nous entourent sont des signes d'amour et d'intérêt envers les autres. Nos adolescents ne sont pas naturellement généreux : c'est une valeur qui s'apprend. Ils sont égocentriques; ils sont centrés sur leurs propres besoins, voient le monde à travers leurs idées et perceptions. En vieillissant, ils comprennent que les autres peuvent être différents et qu'ils ont leurs besoins propres à eux. C'est par notre exemple de générosité qu'ils découvriront le plaisir d'offrir leur aide. Aider les autres procure une grande joie. Voici des petits et grands exemples de gentillesse et de générosité :

- ouvrir la porte à une personne âgée, handicapée ou chargée de paquets;
- participer à rendre service à la famille, voisins et amis;
- aider papa ou maman une journée où il ou elle est malade;
- écrire un petit mot gentil à un parent ou ami qui ne se sent pas bien;
- prêter un jouet ou un jeu;
- être bénévole dans une organisation communautaire (ex. : les scouts rendent des services à la communauté);
- autres.

Un petit geste généreux en attire un autre.

Source : Comité Estime de soi, CLSC La Presqu'île



Résolution de problème

Pour s'assurer de bien répondre à vos interrogations ou problématiques, nous vous rappelons cette simple procédure car dans la majorité des cas, si vous communiquez avec nous, nous trouverons une solution. Par contre, nous ne pouvons vous aider si nous ne sommes pas au courant. N'hésitez pas à communiquer avec les différents intervenants par courriel ou par téléphone dès que survient un événement. Les membres de la direction sont aussi très disponibles. Pour un traitement plus rapide, le courriel est à privilégier.

Louis-Charles Talbot, directeur adjoint pour l'adaptation scolaire et l'accueil

talbotlc@csrs.qc.ca 819-822-5333 poste 11702

Nadia Lapointe, directrice adjointe des 3^e, 4^e et 5^e secondaire

lapointen@csrs.qc.ca 819-822-5333 poste 11703

Christine Thériault, directrice adjointe des 1^{re} et 2^e secondaire

theriaultc@csrs.qc.ca 819-822-5444 poste 13602

Julie Gabrielle Morin, directrice générale des deux pavillons

morinjg@csrs.qc.ca 819-822-5444 poste 11701

Traitement des plaintes à la CSRS

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) est responsable de l'organisation des services éducatifs publics pour les élèves de son territoire. Il peut arriver que les élèves ou leurs parents soient insatisfaits de l'organisation de ces services. Voici alors comment procéder :

Étape 1

Afin d'avoir une compréhension commune de la situation et d'en arriver à une solution, l'élève ou le parent doit communiquer directement avec la **personne concernée** : enseignant, intervenant, personnel administratif ou autre.

Étape 2

Si la première étape n'a pas permis d'en arriver à une solution satisfaisante, l'élève ou le parent doit communiquer avec la **direction de l'établissement** ou du service concerné.

Ces étapes permettent d'établir un dialogue, de mieux comprendre la situation afin de trouver des solutions.

Personne responsable des plaintes à la CSRS

Si, après les étapes 1 et 2, l'élève ou le parent est toujours insatisfait, il est possible de porter plainte auprès de la personne responsable des plaintes au Service du secrétariat général. Cette personne recueillera l'information nécessaire afin de comprendre la situation entourant l'insatisfaction. Elle tentera alors de trouver avec l'élève ou le parent des pistes de solutions.

Si les résultats des démarches faites auprès du Service du secrétariat général ne satisfont pas l'élève ou le parent, il est possible de déposer une plainte écrite auprès du Protecteur de l'élève, à l'aide du formulaire disponible sur le site www.csrs.qc.ca dans la section Parents.

S'il s'agit d'une décision prise par la CSRS ou son personnel, la plainte sera acheminée au Comité d'audition des demandes de révision de décision.

S'il s'agit d'une insatisfaction touchant une situation ou un événement, le Protecteur de l'élève fera l'examen de la plainte, afin d'en évaluer le bien-fondé et de faire des recommandations, le cas échéant.

**SERVICE D'ANIMATION SPIRITUELLE
ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE**

PANIERES DE NOËL 2018

À tous les parents et élèves:

Bonjour,

Le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire met sur pied l'organisation des **Paniers de Noël de la CSRS**. Cette activité se fait en collaboration avec les membres du personnel et les élèves de l'école La Montée. D'autres écoles se joignent à nous pour faire de cette activité une réussite et en faire profiter le plus de familles possible.

Je vous demande d'être généreux et engagés dans ce projet annuel. Vous êtes donc invités à apporter des aliments non périssables ainsi que de participer aux journées civiles chic afin de nous permettre de bien garnir les paniers de Noël 2018. Les élèves sont invités à participer à la journée civile en échange d'un don de 2\$ pour l'achat des denrées périssables. Elle aura lieu le 6 décembre à Le Ber et le 5 décembre à St-François.

Les familles dans le besoin qui désirent **faire une demande** doivent avoir au moins un enfant qui fréquente l'école La Montée. Les parents doivent communiquer avec moi au numéro suivant: 822-5333 poste 11742 ou par courriel : allairemc@csrs.qc.ca . Je prendrai les demandes du **26 novembre au 3 décembre** prochain.

Pour plus d'information ou pour vous engager dans cette activité, n'hésitez pas à venir me rencontrer et soyez attentifs aux messages qui seront diffusés.

Marie-Chantal Allaire,
Animateur de vie spirituelle et à l'engagement communautaire
819-822-5333 # 11742
allairemc@csrs.qc.ca

